



RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 04157

Numéro SIREN : 500 013 404

Nom ou dénomination : A.M.J.

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2016 sous le numéro de dépôt 11429

07/35153

**FINANCIERE
INTEXCO**

MEMBRE ASSOCIÉ



A U D E C I A

INTERNATIONALE D'EXPERTISE COMPTABLE FIDUCIAIRE

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL

LE 27 JUIN 2016

SOUS LE N°

11429

SARL A.M.J.

2, RUE LUCIE
94600 CHOISY LE ROI
500 013 404 R.C.S. CRETEIL

==

RAPPORT DU COMMISSAIRE
A LA TRANSFORMATION
DE LA SARL A.M.J
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

==

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
30 juin 2016



SARL A.M.J.

2, RUE LUCIE
94600 CHOISY LE ROI

**Rapport du commissaire à la transformation relatif à la transformation de la société
SARL A.M.J. en Société par Actions Simplifiée,**

Assemblée générale du 30 juin 2016

Aux associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné par décision unanime des associés en date du 6 juin 2016 et, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation. Nos travaux se sont appuyés sur les travaux du dossier de l'expert-comptable en charge de l'établissement de la situation comptable au 31/03/2016.



- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers éventuellement stipulés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Aussi, sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

A Paris, le 22 juin 2016

Le Commissaire à la transformation

Financière Intexco

Pierre Dorier
Associé